

LA
Semaine
 DE
Religieuses
 MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices extraordinaires. — II La question des écoles au Manitoba. — III Chronique. — IV Procès malheureux. — V A l'index. — VI La robe. — VII Exposition de Chicago. — VIII A propos de Renan. — IX Le maréchal Canrobert. — X Nouvelles religieuses — XI Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières. — XII Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 21.—Annonce de la fête de saint Mathias, du Mercredi des Cendres, du Carême et des Pâques.

Mardi 26.—Les Pâques sont annoncées par le son des cloches à l'Angelus du soir.

Cathédrale.—Mercredi, 27, bénédiction des cendres par Monseigneur l'Archevêque.

C'est à la prière du soir, à 7½ heures, que se feront les instructions du Carême et les exercices du mois de saint Joseph pendant le mois de mars.

Jendi, 28.—Grand'messe pour les bien'citeurs de l'Archevêché à 6¼ hrs.

Soeurs Grises.—Mardi 26, profession religieuse.

LA QUESTION DES ECOLES

Au Manitoba

CETTE question préoccupe aujourd'hui tous les esprits. On le conçoit : c'est la liberté religieuse et la justice qui sont en cause.

Une loi inique a enlevé à nos frères de Manitoba des droits que leur garantissaient les traités. Les réclamations, les nobles et fermes protestations n'ont rien fait : la minorité s'est vue écrasée par la force et par le nombre.

Une décision du Conseil Privé est venue, déclarant consti-